La planète UPOV
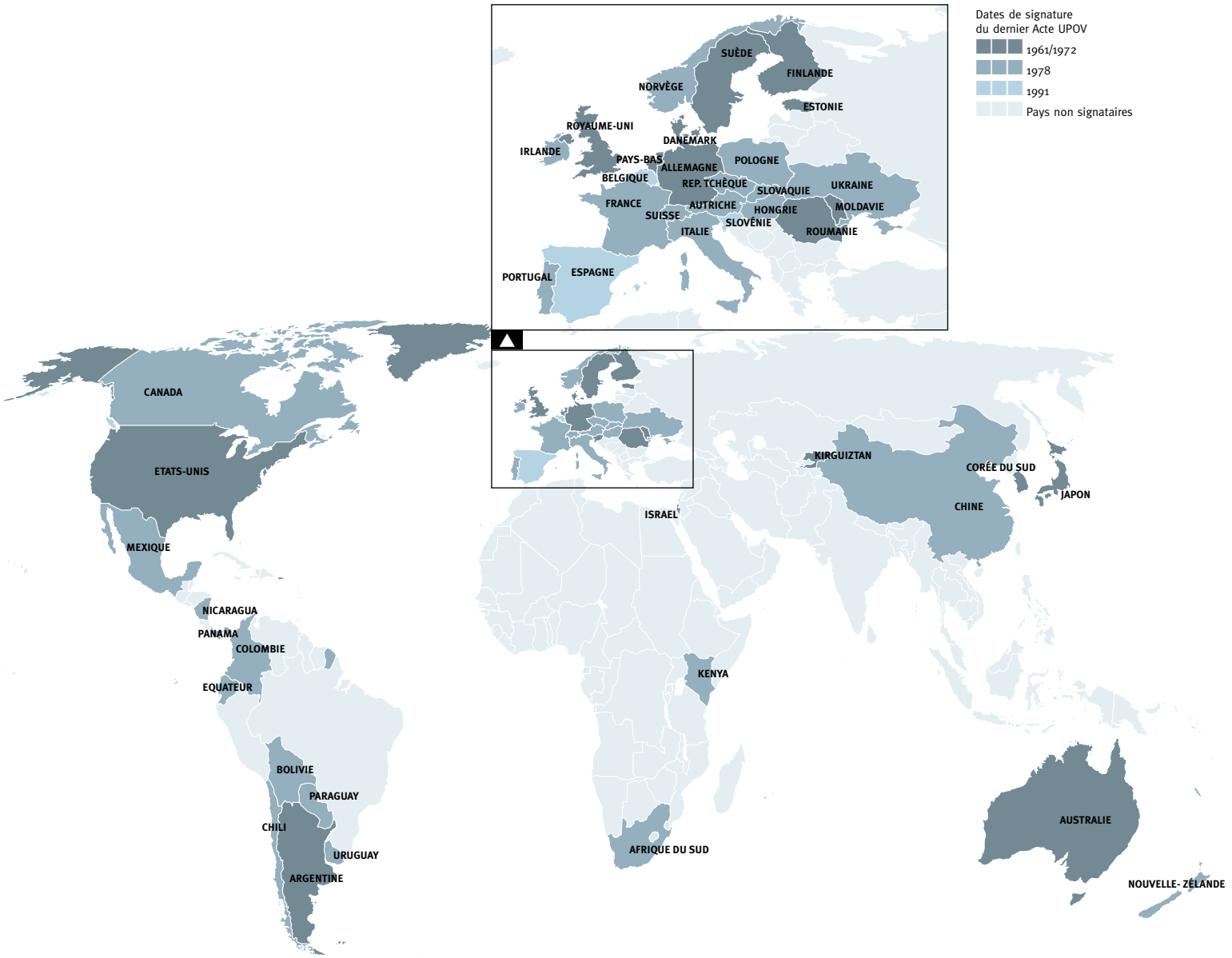
En juin 2002, peu de pays africains sont signataires de l'UPOV. Les pays les plus engagés dans la protection des variétés végétales sont les Etats-Unis, l'Australie, le Japon, les pays européens y compris de l'Est. Tout pays qui veut aujourd'hui rejoindre l'UPOV doit adopter le texte de 1991, le plus restrictif en terme d'accès et d'usage des semences. Seuls 10 pays ont ratifié la version de 1991. La France, pour sa part, est signataire de l'UPOV 1978.